

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le mercredi 12 juin 2024, à compter de 18h00 à la salle des Quatre-Coins sous la présidence de madame la mairesse Chantal Thibault, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers suivants :

Maurice Mercier  
Noël Beaulé  
Yvon Charette  
Robert Paquin

Messieurs les conseiller Luc Richard et Jean-François Baril sont absents.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et greffière trésorière est présente.

**2024-06-116        Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu d'accepter l'ordre du jour.

Adoptée

**2024-06-117        Résolution pour programme d'aide à la voirie locale  
PAVL – volet entretien du réseau local ERL**

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 106 241\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu;

Que la Municipalité de Rivière-Héva informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

Adoptée

**2024-06-118        Résolution pour un prêt temporaire TECQ**

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et majoritairement résolu de faire la demande d'un prêt temporaire pour la TECQ au montant de 1 198 357\$.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et greffière-trésorière ou madame Annick Russell, greffière-trésorière adjointe sont autorisées à signer tous les documents pour ce dossier.

Adoptée

**2024-06-119**

**Projet de résolution CSSOB**

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu que le projet de résolution proposée par le CSSOB ne convient pas, dans son intégralité au conseil.

Le conseil demande au CSSOB qu'il est urgent que des démarches soient entreprises pour que l'ÉCRL se conforme au Q2R22.

Adoptée

**Période de questions**

Madame la mairesse a su répondre aux questions.

**2024-06-120**

**Levée de la séance**

À 19h19 il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu que la séance soit levée.

Adoptée

---

Nathalie Savard  
Directrice générale  
Greffière-trésorière

Chantal Thibault  
Mairesse